

# Vivre et survivre au-delà la précarité au Tchad : approche socioanthropologique de la mendicité féminine à N'Djaména

Alexis NGARMBATEDJIMAL, Université de N'Djaména -Tchad  
Salomon TAMIRA, Université de N'Djaména -Tchad  
Haroun KOUMAKOÏ, Université de N'Djaména -Tchad

## Résumé:

La pauvreté constitue l'un des défis majeurs auxquels l'Afrique noire contemporaine est confrontée. Au Tchad, malgré l'importance des ressources issues de l'exploitation pétrolière entamée en 2003, la pauvreté persiste et tend même à s'aggraver au sein de la population, accentuant ainsi sa vulnérabilité. La présente contribution propose d'analyser le phénomène de la mendicité à partir des expériences d'un groupe spécifique : les femmes mendiantes. La mendicité constitue un moyen de faire face aux incertitudes quotidiennes de la vie urbaine, exacerbées par les crises socio-économiques. S'appuyant sur une démarche quantitative, cette étude vise à contribuer à la compréhension de la précarité et de ses incidences sur les conditions de vie de ces mendiantes.

**Mots-clés :** approche socioanthropologique, crise socioéconomique, mendicité féminine, précarité, stratégie de survie.

## Abstract:

Poverty constitutes one of the major challenges facing contemporary sub-Saharan Africa. In Chad, despite the significant resources derived from oil exploitation that began in 2003, poverty persists and even tends to worsen among the population, thereby increasing their vulnerability. This paper aims to analyze the phenomenon of begging through the experiences of a specific group: female beggars. Begging represents a means of coping with the daily uncertainties of urban life, exacerbated by socio-economic crises. Based on a quantitative methodology, this study seeks to contribute to the understanding of precariousness and its impact on the living conditions of these women beggars.

**Keywords:** socio-anthropological approach, socio-economic crisis, female begging, precariousness, survival strategy.

## Introduction

Les pays d'Afrique Subsaharienne sont confrontés à des crises multiformes qui affectent profondément les conditions de vie des populations, en particulier dans les espaces urbains, caractérisés par un chômage structurel persistant. Les différentes réponses apportées par ces États n'ont pas permis de réduire, de manière significative, les disparités et inégalités

sociales persistantes. Pour certaines catégories d'acteurs urbains, la mendicité est perçue comme un moyen de survie, dans un contexte où elle connaît une expansion quotidienne aux proportions croissantes et préoccupantes. En effet, la mendicité constitue un phénomène universel, pratiqué tant par des hommes que des femmes de tous âges (Goel, 2010). Elle s'inscrit dans le cadre de ce que l'on peut qualifier non seulement de phénomène des enfants des rues, mais également d'autres ca-

tégories émergentes en Afrique, dont l'ampleur est en pleine expansion (Ignoumba, 2016). Les travaux consacrés à la mendicité (Ella et al., 2022) montrent que ce phénomène est observable dans de nombreuses villes d'Afrique de l'Ouest et tend à s'intensifier dans presque toutes les grandes villes africaines (Assi, 2003; Hamzetta, 2003a; Gilliard, 2005; Abdou, 2017). Le nombre de personnes pratiquant la mendicité est parfois considéré comme préoccupant dans les grandes villes africaines (Gilliard, 2005).

Au Tchad, bien que la précarité soit un fait qui traverse tous les domaines de la vie sociale, elle s'exprime diversement selon le milieu, même si les femmes, les enfants et les personnes âgées sont les couches les plus exposées. Ce niveau de précarité, explique en grande partie, la pratique de la mendicité à N'Djaména. Aussi, la crise pétrolière des années 2016, notamment le contre-choc pétrolier<sup>1</sup> a accru la vulnérabilité de nombreux ménages. Les mesures imposées<sup>2</sup> par le gouvernement pour juguler cette crise ont eu un impact psychosociologique considérable<sup>3</sup> dont certaines rémanences sont encore perceptibles aujourd'hui. Dans

ce contexte où diverses crises s'enchevêtrent désormais<sup>4</sup>, de nombreuses stratégies de survie<sup>5</sup> sont élaborées quotidiennement par les acteurs dans un face-à-face avec l'adversité. Ainsi, dans le cadre de notre étude, des espaces tels que les marchés, les abords des mosquées et des églises, les carrefours, les devantures de commerces, les bars ou encore les lieux des cérémonies, sont régulièrement investis par des femmes pratiquant la mendicité, qui sollicitent la générosité des passants. Dans les lieux publics, cette présence constante des femmes pratiquant la mendicité génère parfois des tensions avec les commerçants et les automobilistes. Actrices de première ligne, elles sont fréquemment accompagnées de leurs enfants, lesquels se trouvent dès lors privés d'éducation et, par conséquent, exposés à une vulnérabilité accrue face à l'avenir. C'est à la lumière de ce constat que nous proposons cet article, dont l'approche socioanthropologique vise à analyser les manifestations de la mendicité féminine à N'Djaména ainsi que les différentes formes qu'elle revêt dans cet espace urbain.

1 Ignafiné Cesaïre, « Contre-choc pétrolier et stratégie d'adaptation des fonctionnaires tchadiens dans la ville de N'Djaména », Mémoire de Master en Sociologie, Spécialité Sociologie urbaine et rurale, Université de Maroua, 2020.

2 Le gouvernement a voté une série de 16 mesures dont le but de rééquilibrer le train de vie de l'Etat jugé trop onéreux. Dans la foulée de ces mesures, diverses indemnités sont supprimées, de réduction de salaire engagée et une politique d'austérité est mise en place.

3 Amnesty International, « Budgets en chute, répression en hausse. Le coût humain des mesures d'austérité au Tchad », Rapport, 2018 ; « Entre récession et répression. Le coût élevé de la dissidence au Tchad », Rapport 2017.

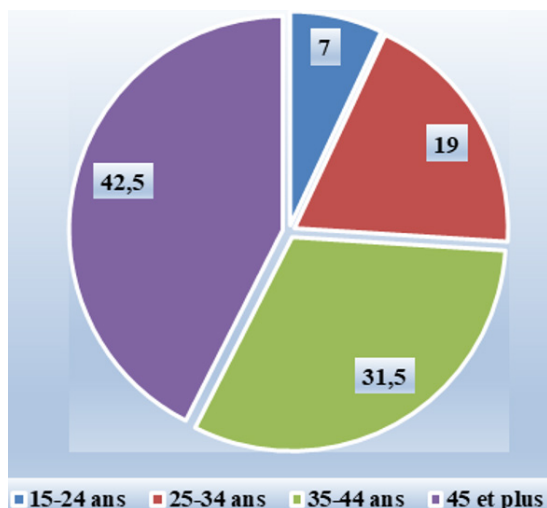
4 Jean-Pierre Olivier de Sardan, *L'enchevêtrement des crises au Sahel*, Paris, Karthala, 2023.

5 Mbaïdiguim Ndilbé François, « Stratégies de résilience dans une ville africaine en crise économique : cas du quartier Boutalbagara dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de N'Djaména », Mémoire de Master en Sociologie, Option Sociologie de population et développement, Université de Ngaoundéré, 2019.

## 1. Méthodologie

Compte tenu de l'absence d'une base de sondage sur les femmes pratiquant la mendicité au Tchad, la méthode du choix raisonné a été utilisée pour déterminer la taille de notre échantillon. Ainsi, le choix des femmes mendiantes s'est opéré suivant les espaces au sein desquels la pratique de la mendicité prolifère, notamment autour des grands marchés, des grandes pharmacies, des grands ronds-points, des carrefours de banques, des supermarchés, des hôpitaux, des lieux de culte et, dans une moindre mesure, des administrations et lieux publics. Pour l'essentiel, cet échantillon est composé de 200 femmes mendiantes disséminées un peu partout dans la Capitale. La collecte des données est réalisée du 04 novembre au 19 décembre 2024 (Figure 1).

**Figure 1:** Proportion (%) des femmes mendiantes par groupe d'âge



**Source :** enquête de terrain, novembre 2024.

En substance, nous avons opté pour la méthode d'administration directe à cause, d'une part, de la mobilité permanente de nos informatrices et, d'autre part, de la barrière linguistique liée au niveau d'instruction de certaines. Les données empiriques ainsi collectées sont dépouillées et traitées à l'aide de CSPro. C'est donc, pour l'essentiel, ces données qui constituent le corpus scientifique de cette étude.

## 2. Résultats

Notre étude examine tour à tour la typologie de la mendicité, les origines et les itinéraires des femmes pratiquant la mendicité, les gains perçus et les conditions de l'exercice de l'activité.

### 2.1. Typologie de la mendicité et ses implications financières

Au-delà de la pluralité des formes de mendicité observées à N'Djaména, cette recherche propose la typologie suivante : il s'agit de la *mendicité à emplacement fixe* et de la *mendicité ambulante*. Contrairement à la *mendicité ambulante* qui se caractérise par une mobilité quasi permanente, la *mendicité à emplacement fixe* se décline en deux formes. D'une part, la *mendicité à emplacement fixe uni-endroit* renvoie à la situation d'une femme mendicante qui a choisi un espace géographique fixe et identifiable pour exercer durablement son activité. Dans ce cas, la femme mendicante est connue des usages de cet espace, lequel semble parfois lui être reconnu par les autres mendiantes.

Elle en tire ainsi une forme de légitimité assimilable à celle d'une « propriétaire » ou d'une « locataire ». D'autre part, la *mendicité à emplacements fixes multiples (ou pluri-endroits)* correspond à la situation d'une femme mendicante disposant d'au moins deux espaces distincts. Au cours d'une même journée d'activité, elle peut parcourir l'ensemble de ces emplacements et s'y installer successivement. Cependant, le choix des emplacements s'effectue en fonction des espaces réputés pour leur forte affluence des donateurs potentiels. Ainsi, les grandes artères urbaines, les abords des pharmacies, des banques, des mosquées, etc. constituent des espaces privilégiés.

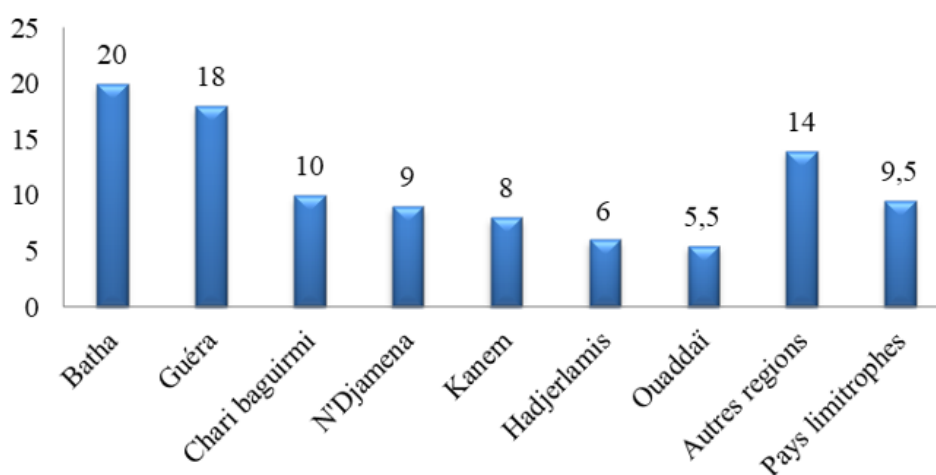
L'analyse des données révèle que la *mendicité ambulante* constitue la forme la plus répandue, avec une proportion de 48,5%. Elle est suivie par la *mendicité à emplacement fixe unique* et la

*mendicité à emplacements fixes multiples* qui représentent respectivement 41,0% et 10,5%.

## 2.2. Origines et itinéraires des mendiants rencontrés à N'Djaména

Les mendiants se caractérisent par des trajectoires sociales multiples et hétérogènes. Cette diversité résulte, d'une part, de la précarité structurelle qui affecte l'ensemble des Provinces du pays et qui contraint les individus à élaborer des stratégies de survie. Elle s'explique, d'autre part, par des facteurs religieux, notamment certaines interprétations de l'Islam, qui contribuent à légitimer la pratique de la mendicité et dont l'influence dépasse les spécificités locales. Dans ce contexte, il apparaît difficile d'établir une classification fondée sur des critères homogènes et standardisés (Figure 2).

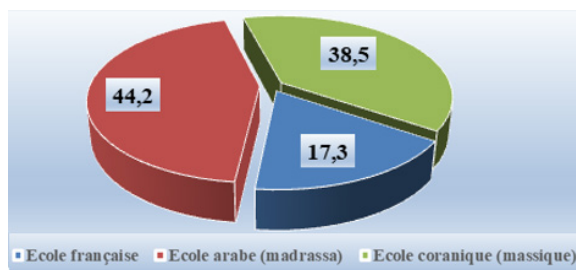
**Figure 2:** Proportion (%) des mendiants par Province d'origine



Source : enquête de terrain, novembre 2024.

L'analyse des origines géographiques des femmes mendiantes dans la ville de N'Djaména met en évidence une forte hétérogénéité des provenances. Sur un échantillon de 200 mendiantes interrogées, 20% sont originaires de la Province du Batha suivies par celles du Guera avec 18%. Les Provinces de Ouaddaï, Hadjer Lamis et Kanem enregistrent des proportions plus faibles, s'élevant respectivement à 5,5%, 6% et 8%. Enfin, les femmes originaires de la ville de N'Djaména représentent 9% de l'effectif total. Ces résultats traduisent une contribution différenciée des espaces provinciaux et urbains à la constitution du phénomène de la mendicité féminine dans la Capitale (Figure 3).

**Figure 3:** Proportion (%) de types d'écoles fréquentées par les mendiantes



**Source :** enquête de terrain, novembre 2024.

Par ailleurs, la mendicité est plus fréquemment observée chez les femmes ayant fréquenté l'école arabe (madrassa) et l'école coranique, avec des proportions respectives de 44,2% et 38,5%. Cette tendance peut être partiellement expliquée par certaines interprétations religieuses de l'Islam dans les sociétés africaines, ainsi que par la prégnance

de valeurs spécifiques, telles que la zakat ou l'offrande<sup>6</sup>, perçues comme des obligations religieuses et morales s'imposant aux fidèles croyants. Le pourcentage des femmes mendiantes ayant fréquenté l'école française s'élève à 17,3%. Il apparaît clairement que la mendicité féminine, telle qu'observée dans la ville de N'Djaména, demeure un phénomène général qui ne se réduit pas qu'aux origines scolaires.

Il convient toutefois de noter que ces facteurs religieux interagissent avec des contraintes économiques et sociales structurelles, de sorte que la fréquentation d'une école religieuse ne constitue pas en soi une cause déterminante de la mendicité, mais participe à un ensemble de facteurs explicatifs complexes.

### 2.3. Mendicité et revenus

L'analyse de la mendicité permet de la considérer comme une activité génératrice de ressources financières. En effet, parmi les 200 femmes mendiantes interrogées, une sur trois déclare gagner entre 1000 et 2000 F CFA à l'issue d'une journée d'activité. Toutefois, la majorité des femmes mendiantes perçoit moins de 3 000 F CFA par jour. Ainsi, bien que cette activité procure en moyenne 2 862 F CFA par jour, elle demeure insuffisante pour

6 Moussa Bongoyok, « Le concept de pauvreté dans l'islam : leçons pour le développement au Nord-Cameroun », in Adder Abel Gwoda et AlawadiZélao (éds), *Le Nord-Cameroun à l'épreuve des pluralismes. Quand les sciences sociales interrogent*, Paris, L'Harmattan, 2012, pp : 129-142 ; Moktar Rahim, « Les nouvelles formes de mendicité en milieu musulman à Ngaoundéré », Mémoire de Master-Recherche en Sociologie, option Sociologie de population et développement, Université de Ngaoundéré, 2016.

leur permettre de subvenir pleinement aux besoins de leurs familles (Tableau 1).

**Tableau 1:** Récapitulatif de gain journalier issu de l'activité mendiante des femmes

Gain journalier	Pourcentage (n=200)
Moins de 1000	22,0%
1000 à moins de 2000	32,5%
2000- à moins de 3000	19,0%
3000 à moins de 4000	9,0%
4000 à moins de 5000	5,5%
5000 ou plus	12,0%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>

**Source :** enquête de terrain, novembre 2024

## 2.4. Conditions de vie des mendiante et risques de pratiques

L'analyse structurale permet, au-delà de l'examen des trajectoires des mendiante et du temps passé dans leurs lieux d'activités, d'appréhender également les conditions matérielles des espaces où elles résident. Elle offre ainsi la possibilité d'établir un lien entre l'activité mendiante et le mode de vie ainsi que le cadre de vie des mendiante.

### 2.4.1. Structures de vie des femmes mendiante : une analyse de la précarité du logement

À l'instar des mendiants d'autres contextes urbains, le statut d'occupation, la structure de l'habitat ainsi que les caractéristiques du logement des femmes mendiante de la ville N'Djaména présentent une

forte hétérogénéité. Si certaines vivent dans la rue, d'autres bénéficient de formes d'hébergement transitoire, notamment dans des foyers ou des logements sociaux. L'analyse du statut d'occupation du logement vise à caractériser les conditions résidentielles et le cadre de vie des femmes mendiante à N'Djaména. Les résultats indiquent que la majorité d'entre elles vivent dans des habitats précaires et fréquemment insalubres (photos 1).

**Planche 1:** Habitat des femmes mendiante à N'Djari, 8<sup>e</sup> arrondissement (N'Djaména)



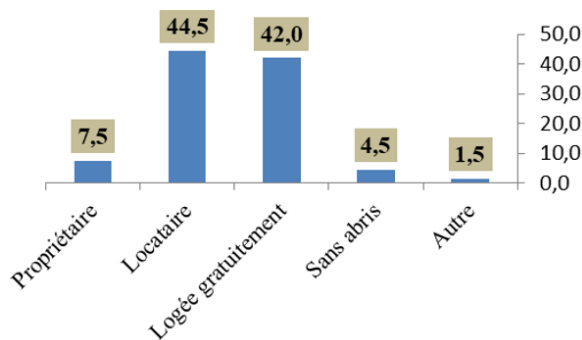
**Source :** enquête de terrain.

Les résultats de l'enquête indiquent que les femmes mendiante

sont majoritairement locataires (44,5%) ou bénéficient d'un logement à titre gratuit (42,0%). Seules 7,5% des personnes interrogées déclarent être propriétaires de leur logement. Toutefois, l'accès à la propriété ne résulte pas de l'activité de mendicité, mais s'explique par l'existence d'autres sources de revenus, notamment l'assistance apportée par les membres de leur réseau social<sup>7</sup> élargi ou, dans certains cas, par la résidence au sein des concessions familiales.

Dans la majorité de cas, les habitats occupés par les femmes mendiantees sont caractérisés par l'absence d'infrastructures de base, notamment en matière d'éclairage et d'accès à l'eau potable. Cette situation de précarité résidentielle et d'insalubrité accroît significativement leur exposition des risques sanitaires multiples ainsi qu'à des dangers potentiels d'incendie (Figure 4).

**Figure 4:** Proportion des femmes mendiantees en fonction de leur statut d'occupation



**Source :** enquête de terrain

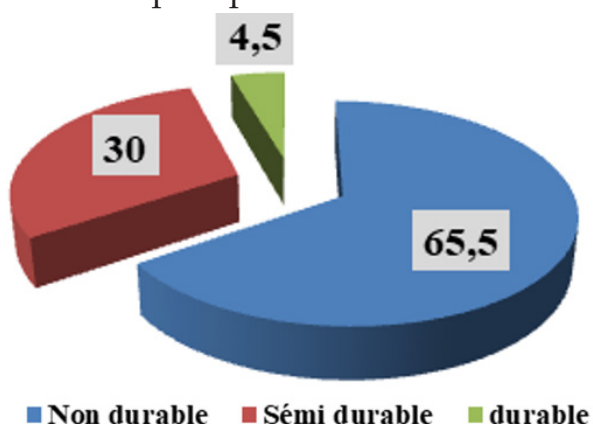
L'analyse de la structure d'habitation des femmes mendiantees révèle qu'une part significative d'entre elles vit dans des cases ou des maisons isolées (53,0%), tandis que 42,0% résident dans des concessions. Les habitations isolées se caractérisent le plus souvent par l'absence de clôture et de dispositifs de sécurité, ce qui les rend particulièrement exposées, notamment en raison de leur localisation en marge des blocs de concessions ou dans les zones périphériques de la ville.

De manière générale, les femmes mendiantees résident majoritairement dans des habitats non durables (65,5%), situation qui contribue largement à la vulnérabilité de cette catégorie de la population. L'habitat non durable constitue ainsi un indicateur pertinent de la précarité des mendiantees dans la ville de N'Djamena. Par ailleurs, une proportion non négligeable d'entre elles (30,0%) vit dans des habitats semi-durables, tandis qu'une part très réduite (4,5%) occupe des habitats durables. La qualité relativement meilleure des structures d'habitation de ces deux dernières catégories s'explique par les différents appuis reçus, notamment de la part de personnes de bonne volonté, dans un cadre de solidarité sociale, émotionnelle<sup>8</sup> ou philanthropique. Le graphique ci-dessous présente la répartition correspondante (Figure 5).

7 Noél Cannat, *La réduction de distances. Pour un tissu social vivant*, Paris, l'Harmattan, 2000 ; Robert Vuarin, *Un système africain de protection sociale au temps de la mondialisation*, Paris, l'Harmattan, 2000.

8 Michel Maffesoli, *Éloge de la raison sensible*, Paris, Table Ronde, 2005.

**Figure 5:** Qualité des maisons occupées par les mendiante



**Source :** enquête de terrain, novembre 2024.

d'occupation, les femmes mendiante étant chassées de manière impropre de leurs emplacements. Par ailleurs, les violences physiques, bien qu'étant moins fréquentes, revêtent une gravité particulière : certaines déclarent avoir été victimes de viols (14,5%), tandis que d'autres rapportent des agressions à main armée, incluant des braquages et des vols de biens (20,0%), perpétrés par des groupes de délinquants armés de couteaux et, plus rarement, d'armes à feu (Tableau 2).

**Tableau 2:** Formes de violences subies par les mendiante selon les tranches d'âge

Forme des violences subies au moment de mendier	Âges			Ensemble (200)
	<35 ans (n = 52)	35-44 ans (n =63)	45 et plus (n = 85)	
Renvoi	55,6	70,0	61,5	63,6
Injures	77,8	80,0	92,3	85,5
Humiliation	33,3	70,0	65,4	61,8
Menaces	44,4	60,0	50,0	52,7
Viol	11,1	30,0	3,8	14,5
Autres	0,0	10,0	15,4	10,9

*Source : enquête de terrain, novembre 2024.*

#### 2.4.2. Périples des femmes mendiante : analyse de formes de violence

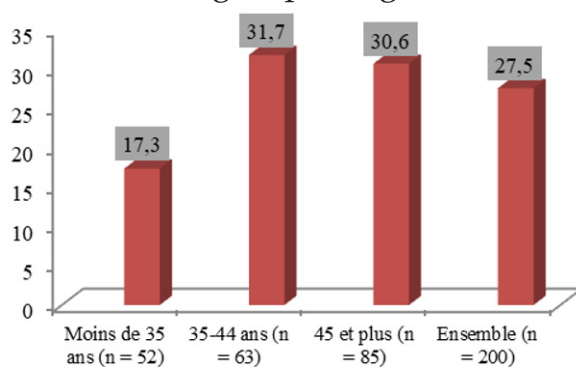
Si la mendicité constitue une source de ressources financières pour les femmes mendiante, elle les expose également à diverses formes de violence. Les violences verbales sont les plus fréquentes, notamment les injures (85,0%), suivies des humiliations (61,0%) et des menaces (52,7%). Ces violences débouchent souvent sur des renvois humiliants (63,0%) de leurs lieux

Le tableau n°2 présente la proportion des femmes mendiante ayant subi diverses formes de violences lors de leur activité de mendicité. Les injures et les expulsions constituent les formes de violences les plus répandues, affectant toutes les tranches d'âges, avec des moyennes respectives d'environ 80% et 60% des cas signalés.

Sur un échantillon de 200 femmes mendiante interrogées, 52 femmes âgées de moins de 35 ans dé-

clarent avoir été victimes de viol, soit 11% de cette tranche d'âge, contre 30% pour celles âgées de 35 à 44 ans. Ces proportions pourraient toutefois sous-estimer la réalité. En effet, dans le contexte socioanthropologique de la société n'djaménoise, les femmes victimes de violences, et notamment de viol, tendent souvent à ne pas les déclarer en raison d'une « culture de tabou ou de silence » largement prégnante. Cette réticence traduit une forme de violence symbolique insidieuse, douce telle que conceptualisée par Bourdieu,<sup>9</sup> à laquelle les femmes mendiante sont exposées et sur laquelle elles ne se prononcent pas toujours aisément (Figure 6).

**Figure 6:** Proportion des mendiante ayant subi des violences selon le groupe d'âge



**Source :** enquête de terrain, novembre 2024.

Par ailleurs, selon les tranches d'âges, les femmes mendiante âgées de moins de 35 ans déclarent proportionnellement moins de cas de violences (17,3%) que leurs aînées, avec des proportions de 31,7% pour les 35-44 ans et de 30,6% pour les 45 ans et

plus. Cette vulnérabilité accrue des femmes âgées s'explique, en partie, par une faiblesse physique supposée ou manifeste, qui fait d'elles des cibles plus faciles pour les agresseurs, contrairement aux jeunes femmes, capables de se défendre, y compris physiquement. Les femmes âgées sont, de manière récurrente, victimes d'agressions de la part d'adolescents, de bandes de larcins ou « d'enfants de la rue », ces derniers étant plus réticents à s'en prendre aux mendiante plus jeunes. Ainsi, au-delà des modes opératoires des délinquants dans la ville de N'Djaména, l'apparence de vulnérabilité de certaines femmes constitue un facteur déclencheur des agressions dont elles sont victimes.

Par ailleurs, certaines mendiante subissent des formes de mépris<sup>10</sup> et de dévalorisation qui s'inscrivent dans une dynamique d'exclusion<sup>11</sup> sociale et économique, renforçant leur marginalisation et leur exposition aux violences.

#### 2.4.3. Braquages ou forme d'agression des femmes mendiante

Dans le cadre de cette étude, les attaques à main armée dont sont victimes les femmes mendiante au cours de leur activité sont considérées comme des braquages. Ces actes sont généralement perpétrés par des brigands ou des bandes de jeunes délinquants, utilisant des armes blanches ou, dans des situations extrêmes, des

9 Pierre Bourdieu, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 2000.

10 Axel Honneth, *La société du mépris*, Paris, La Découverte, 2008.

11 Norbert Elias et John Scotson, *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard Arthèmes, 1997.

armes à feu. Si les violences ordinaires ont une histoire<sup>12</sup> dans le contexte tchadien, il convient de souligner la spécificité de cette violence ciblant une catégorie précise : les mendiantes.

Les résultats de l'enquête indiquent que 20% des mendiantes ont été victimes de braquage pendant l'exercice de leurs activités. La répartition par tranche d'âge révèle des différences notables : bien que les mendiantes âgées de 44 et plus sont plus présentes la proportion la plus élevée en matière de violence (30,6%) en général, elles ne représentent que 15,4% des victimes de braquages. À l'inverse, les femmes âgées de 35-44ans constituent 25% des victimes de braquages (Tableau 3).

**Tableau 3:** Proportion des mendiantes ayant subi de braquage selon le groupe d'âge

Formes de braquage subies	<35 ans (n=52)	35-44 ans (n=63)	45 et plus (n=85)	Ensemble(n=200)
Arme à feu	0,0%	20,0%	0,0%	8,3%
Armes blanches	100,0%	60,0%	40,0%	58,3%
Autres moyens	0,0%	33,3%	40,0%	30,8%

**Source :** enquête de terrain, novembre 2024.

Le type de braquage le plus fréquemment subi par l'ensemble des femmes mendiantes concerne les armes blanches, avec un taux de 58,3%. Les braquages à l'aide d'armes à feu et d'autres moyens représentent respectivement 8,3% et 30,8% des cas. La prééminence des armes blanches ne

se limite pas à la logique de prédation des brigands ; elle renvoie également à des facteurs socioculturels<sup>13</sup>. Le port d'armes blanches, notamment de couteaux, est un comportement qui tend à se généraliser dans certaines communautés au Tchad, où il participe à des représentations sociales de virilité et constitue un espace d'expression de la violence.

Les messages de sensibilisation diffusés par l'État et par les organismes de prévention l'extrémisme violent, de promotion de la paix et de lutte contre le port d'arme blanche dans les espaces publics - établissements scolaires, hôpitaux, ciné-clubs, centres récréatifs et autres lieux communautaires - témoignent du caractère pathologique que ce comportement a pris dans la société tchadienne. Le banditisme, et en particulier les braquages visant les femmes mendiantes analysés dans le présent article, s'inscrit dans cette dynamique sociohistorique et reflète l'articulation entre culture de l'armement, violence et vulnérabilité urbaine.

### 3. Discussions

Le phénomène de la mendicité urbaine a fait l'objet de nombreux travaux scientifiques dans le contexte africain. Si certaines perceptions (lesquelles ?) considèrent la mendicité comme une pratique dévalorisant l'être humain, d'autres (lesquelles ?) l'appréhendent comme une activité génératrice de revenus, liée à sa valeur culturelle.

12 Claude Arditi, « Les violences ordinaires ont une histoire : le cas du Tchad », *Politique africaine*, 2003/3 n° 91, 2003. p.51-67.

13 Claude Arditi, op.cit.

Dans leurs travaux portant sur la mendicité des mineurs talibés de la commune de Parakou, Tano Ella et al., (2022), passent en revue les facteurs explicatifs de ce phénomène. Selon eux, la croissance démographique constitue un facteur explicatif de ce phénomène en milieu urbain. Les résultats de leurs travaux ont révélé que, face à la pauvreté ambiante à laquelle ils sont confrontés, certains parents n'arrivent plus à subvenir aux besoins de leur progéniture. Leurs travaux, même s'ils traitent de la situation des enfants talibés, abordent tout de même le caractère dégradant du phénomène chez les femmes de la ville de N'Djaména.

De son côté, Honorine Pegdwendé Sawadogo (2018), fait une analyse du sens de la pratique de la mendicité par des « mères de jumeaux » en contexte urbain. Elle s'appuie sur des entretiens individuels menés auprès de 30 « mères de jumeaux » en situation de mendicité dans la ville de Ouagadougou. Les résultats de ses travaux révèlent que la présentation des jumeaux est un fait culturel pour certains groupes socioculturels qui considèrent les jumeaux comme des enfants exceptionnels. La mendicité telle que pratiquée actuellement par des « mères de jumeaux » répond donc à des codes culturels. Cependant, les dynamiques inhérentes à l'urbanisation lui imposent une mutation pour la satisfaction des besoins existentiels. Cette nouvelle forme de mendicité reflète une des stratégies alternatives mises en œuvre par ces femmes pour survivre et faire vivre leur famille. En

subvenant aux besoins de leur famille, elles se sentent utiles et s'identifient comme des mères vaillantes et résilientes.

## Conclusion

Parvenu au terme de cette étude sur la mendicité des femmes comme stratégie de survie, il apparaît que cette pratique revêt plusieurs formes et procure, à des degrés divers, des revenus aux personnes qui y ont recours. Cependant, il convient de souligner que les femmes mendiantes s'exposent également à d'importants risques, allant des invectives verbales aux agressions physiques avec armes blanches ou à feu, entraînant blessures et traumatismes. Dans ce contexte, la mendicité ne garantit pas une sécurité économique ni une protection sociale aux femmes qui la pratiquent, d'autant que l'âge rend progressivement plus difficile l'exercice de cette activité.

Ce constat permet d'affirmer que la mendicité à N'Djaména ne se limite pas seulement à une question de visibilité urbaine ; elle constitue un véritable défi social et humain. Sans intervention appropriée, ce phénomène risque de se renforcer, compromettant la cohésion sociale et affectant l'image de la Capitale. L'État est dès lors appelé à développer des politiques publiques ciblées, combinant protection sociale, programmes de réinsertion économique et mesures de prévention des violences, afin de répondre de manière durable aux vulnérabilités auxquelles sont confrontées les femmes

mendiantes. La suppression de ce phénomène par la prise en compte de la sécurité sociale et la lutte contre le chômage des jeunes qui, dans le contexte tchadien, constituent une sécurité sociale de nombre de familles. Aussi, la mendicité entraîne un désordre urbain sous toutes ses formes à N'Djaména.

## Références bibliographiques

Amnesty International, (2017), « Entre récession et répression. Le coût élevé de la dissidence au Tchad », Rapport.

Amnesty International, (2018), « Budgets en chute, répression en hausse. Le coût humain des mesures d'austérité au Tchad », Rapport.

Arditi, Claude, (2003), « Les violences ordinaires ont une histoire : le cas du Tchad », *Revue Politique africaine*, n°91, pp : 51-67.

Axel Honneth, (2008), *La société du mépris*, Paris, La Découverte.

Bongoyok, Moussa, (2012), « Le concept de pauvreté dans l'islam : leçons pour le développement au Nord-Cameroun », in Adder Abel Gwoda et Alawadi Zélao (éds), *Le Nord-Cameroun à l'épreuve des pluralismes. Quand les sciences sociales interrogent*, Paris, L'Harmattan, pp : 129-142.

Bourdieu, Pierre, (1998), *La domination masculine*, Paris, Seuil.

Chehami, Joanne, (2013), « La monétisation de la mendicité infantile musulmane au Sénégal », *Journal des africanistes*, [En ligne], 83-1 | 2013, mis en ligne le 01 avril 2014, consulté le 03 décembre 2025. URL : <http://journals.openedition.org/africanistes/3623> ;

DOI : <https://doi.org/10.4000/africanistes.3623>.

Coquery-Vidrovitch, Catherine, (1984), *Problèmes urbains contemporains en Afrique : recherches en histoire*, Paris, L'Harmattan.

CSSI, (2014), *Connaissances, attitudes et pratiques en matière de la santé de la reproduction des « fonctionnaires de la rue de 40m » à N'Djaména*.

Ela, Jean-Marc, (1983), *La ville en Afrique noire*, Paris, Karthala. Elias, Norbert et John Scotson, (1997), *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard Arthèmes.

Franqueville, André, (1987), *Une Afrique entre la ville et le village : les migrations dans le Sud Cameroun*, Paris, ORSTOM.

Gilliard, Patrick et Predenon, Laurent, (1984), « Rues de Niamey, espace et territoire de la mendicité », disponible sur le site : <http://articulo.revues.org.820>, consulté le 02 novembre 2024.

Gilliard, Patrick, (2011), « Les théories du quotidien et la mendicité au Niger », disponible en ligne sur le site : <http://articulo.revues.org/829> consulté le 02 novembre 2024.

Honneth, Axel, (2008), *La société du mépris*, Paris, La Découverte, 2008.

Ignafiné Cesaire, (2020), « Contre-choc pétrolier et stratégie d'adaptation des fonctionnaires tchadiens dans la ville de N'Djaména », Mémoire de Master en Sociologie, Spécialité Sociologie urbaine et rurale, Université de Maroua.

Jean-Pierre Olivier de Sardan, (2023), *L'enchevêtrement des crises au Sahel.*, Paris, Karthala.

Mbaïdiguim Ndilbé François, (2019),

« Stratégies de résilience dans une ville africaine en crise économique : cas du quartier Boutalbagara dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de N'Djaména », Mémoire de Master en Sociologie, Option Sociologie de population et développement, Université de Ngaoundéré.

Naïmou Bégué, Perside, (2007), Analyse de la situation des pires formes de travail des enfants au Tchad, UNICEF TCHAD.

Ndjaye Papa, Oumar, (2015), « Aumône et mendicité : un autre regard sur la question des talibés au Sénégal », disponible en ligne sur le site : <http://cres.revues.org/28298>.

Noel Cannat, (2000), *La réduction de distances. Pour un tissu social vivant*, Paris, L'Harmattan.

Robert Vuarin, (2000), *Un système africain de protection sociale au temps de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

Ouedraogo, Honorine Pegdwendé, (2020), Logiques sociales de la pratique de la mendicité par des « mères de jumeaux » dans la ville d'Ouagadougou (Burkina Faso) », Thèse de Doctorat en Sociologie Philosophie, Québec, Canada.

Pietru, Delphine, (2014), « Lutter contre les « promenades irrégulières » des petits mendiants en les scolarisant. Espoirs et désillusions de la société contre la mendicité des enfants », disponible en ligne sur le site : <http://rhei.revues.org/3569>.

Rahim, Moktar, (2016), « Les nouvelles formes de mendicité en milieu musulman à Ngaoundéré », Mémoire de Master-Recherche en Sociologie, option Sociologie de population et déve-

loppement, Université de Ngaoundéré.

Sawadogo, Honorine Pegdwendé, (2018), La mendicité comme moyen de revendication d'une identité positive : l'exemple des « mères de jumeaux » à Ouagadougou, in *Revue de l'Université de Moncton*, Volume 49, Number 1, pp : 135-183. <https://doi.org/10.7202/1064870ar>

Tano Ella et al.,(2022), « Les Facteurs Socioculturels de la Mendicité des Mineurs Talibés de la Commune de Parakou (Benin) », ESI Preprints September, Doi: 10.19044/esipreprint.9.2022.p773